



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°27/2012 du 31 août 2012

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89020 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

e-mail : prefecture@yonne.gouv.fr

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 27/2012 du 31 août 2012

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (Mission d'appui au pilotage), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°27 du 31 août 2012

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

PREF/MAP/2012/039	28/08/2012	Arrêté donnant délégation de signature à Madame Isabelle BUREL, directrice de cabinet de la préfecture de l'Yonne, chargée de l'intérim des fonctions de secrétaire général	3
PREF/MAP/2012/040	30/08/2012	Arrêté relatif à la mise en oeuvre de la suppléance du corps préfectoral du samedi 1 ^{er} septembre 2012 au dimanche 2 septembre 2012 inclus	3

**ARRETE PREF/MAP/2012/039 du 28 août 2012
donnant délégation de signature à Madame Isabelle BUREL, directrice de cabinet de la préfecture de
l'Yonne, chargée de l'intérim des fonctions de secrétaire général**

Article 1^{er} : Mme Isabelle BUREL, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de l'Yonne, assure par intérim les fonctions de secrétaire général de la préfecture de l'Yonne à compter du 3 septembre 2012 jusqu'à la date d'installation du nouveau secrétaire général de la préfecture de l'Yonne.

Article 2 : Pendant la période d'intérim, délégation générale de signature est donnée à Mme Isabelle BUREL, sous-préfète, directrice de cabinet, à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents à l'exception :

- 1) des actes pour lesquels une délégation a été conférée à un chef de service de l'Etat, dans le département,
- 2) des réquisitions de la force armée,
- 3) des déclinatoires de compétences et des arrêtés de conflit,
- 4) de la saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes,
- 5) des arrêtés portant convocation des électeurs aux élections cantonales,
- 6) des réquisitions adressées aux comptables publics.

Jean-Paul BONNETAIN

**ARRETE N° PREF/MAP/2012/040 du 30 août 2012
relatif à la mise en oeuvre de la suppléance du corps préfectoral du samedi 1^{er} septembre 2012 au
dimanche 2 septembre 2012 inclus**

Article 1^{er} : M. Jérôme CHAPPA, sous-préfet d'Avallon, est chargé d'assurer la suppléance des fonctions de préfet du département de l'Yonne, du samedi 1^{er} septembre 2012 au dimanche 2 septembre 2012 inclus.

Jean-Paul BONNETAIN